

816

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 816 24 avril 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 45 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Déprivatisation

Les Français, qui ont lu au lycée leurs tragédies classiques et pratiqué, sous le nom de dissertation, la rhétorique d'idées, ont l'art de vivre la politique et l'économie comme un théâtre à tirades. Ils nationalisèrent, ils dénationaliseront. Mieux, verbalement plus fort, ils privatiseront; bientôt, déprivatiseront-ils une privatisation dépravée?

La réalité économique ne se laisse pas chosifier en formules. Il serait regrettable que le débat se limite à la question de savoir qui sera actionnaire. Il ne suffit pas de revenir sur le marché boursier pour retrouver la santé. Les banques françaises avaient un appareil productif à faible rendement avant d'être nationalisées; des secteurs nationalisés sont performants. En Suisse, l'horlogerie, Alusuisse ou même Brown Boveri n'ont pas été protégés par leur statut privé. Ce n'est pas la formule juridique qui est la clé du succès.

Mais elle a son importance. Il est inconcevable, à nos yeux, de soumettre aux mêmes règles — celles de la SA — des sociétés de taille nationale et des petites entreprises familiales. Dommage qu'en Suisse l'actuelle révision du Code des obligations ne soit pas l'occasion de cette distinction.

Les Etats, même libéraux, tiennent compte de cette réalité. Si la France dénationalise, elle prendra, du moins on l'espère, des précautions pour éviter une mainmise par des capitaux étrangers. Certaines entreprises suisses — tel Nestlé — se protègent par l'émission, pour une part du capital social, d'actions nominatives. Au nom de la lutte contre les positions dominantes, les Etats-Unis soumettent tout rachat extérieur à une autorisation, rigoureuse dans ses critères.

Lorsqu'une société joue un rôle vital pour une région ou un pays, elle ne peut pas être simplement

privée. Le mot est abusif. Mieux vaut dès lors prévoir les limites de la libre disposition, les garder au droit d'user et d'abuser.

Certaines sociétés nationalisées françaises à la recherche de capitaux ont créé des formules originales d'obligations, liées, dans une certaine fourchette, au rendement de l'entreprise: l'intéressement, sans le droit de propriété. Pourquoi renoncer à de telles formules inventives?

Une entreprise bien gérée produit une considérable plus-value boursière. Ce que l'actionnaire ne touche pas en dividendes distribués, il le touche en augmentation de la valeur de ses titres, en fortune. Pourquoi des institutions d'intérêt public ne seraient-elles pas, pour une part réservée, bénéficiaires de cet enrichissement?

Le gouvernement français a l'intention, selon une idée bien reçue chez les gaullistes, d'intéresser les collaborateurs des entreprises (dénationalisées) au capital de leur société. Mais on sait, car il y a aujourd'hui assez d'expériences faites, que la dispersion d'actions est sans effet économique et social si elle n'est pas regroupée dans un fonds de gestion autonome, syndical. Les Suédois, non sans de vives résistances, ont ouvert cette voie. Il sera intéressant d'observer la manière française, banale ou inventive. L'originalité serait un dépassement de la simple privatisation.

L'entreprise est aussi la chose de ceux qui y travaillent. La privatisation, mot fâcheux, évacue le droit à l'information, à la consultation et, sur certains points, à la codécision.

On veut faire croire, c'est la mode d'aujourd'hui, que seuls les tenants d'une idéologie ringarde peuvent contester la privatisation. Regrets! La privatisation libérale ignore les réalités nationales et humaines. Elle tue l'invention sociale.

A. G.

Une autre façon de travailler – Une autre façon de vivre

Services Publics, l'hebdomadaire du syndicat du même nom (SSP) publie dans son édition du 17 avril un exposé d'Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, tenu à la fin de l'an dernier à l'Institut international d'études sociales, sis à Genève. Sur le thème «Quelques jalons pour l'avenir du syndicalisme», Edmond Maire propose une réflexion stimulante dont la presse syndicale suisse n'est en général guère prodigue. Une raison suffisante pour relever les principales lignes de force qui, selon la CFDT, devraient guider l'action syndicale au travers des mutations actuelles.

PERTE DE VITESSE: QUE FAIRE?

Dans la plupart des sociétés développées, le syndicalisme est en difficulté. Né de l'industrie, le mouvement syndical souffre de la modernisation qui réduit massivement les emplois de ce secteur sans

pour autant réussir une percée significative dans le tertiaire. D'autre part, l'inquiétude et l'insécurité face à la rapidité des mutations technologiques et sociales entraînent un repli des individus et des groupes sur eux-mêmes. Enfin, la tradition syndicale a peine à intégrer les nouvelles valeurs, plus orientées vers la réalisation individuelle que vers les grandes utopies autrefois mobilisatrices.

Certes, les inégalités persistent, la crise et les mutations menacent les garanties collectives et la protection sociale; la fonction permanente du syndicalisme reste donc irremplaçable. Mais la défense des acquis ne suffit plus à créer une nouvelle dynamique syndicale. Les exigences d'émancipation et de solidarité doivent se traduire par de nouveaux objectifs, si le syndicalisme veut rester une force de changement social.

Cette nouvelle motivation, Edmond Maire la voit dans une attitude syndicale positive, porteuse de

propositions pour une autre façon de travailler et de vivre. «Quels seront les nouveaux services, les nouveaux produits, les nouveaux emplois qui permettront aux économies de prendre un nouveau départ? Qui les déterminera, la technocratie, les grands intérêts privés ou la demande sociale?» Face à cet avenir encore indéterminé, les syndicats ont toutes leurs chances s'ils savent proposer des réponses, prendre des initiatives.

Si l'emploi reste la priorité absolue pour les syndicalistes, cette priorité doit se concrétiser par des solutions alternatives à l'organisation et à la répartition du travail. «Le rôle du syndicalisme est essentiel pour donner au progrès technique le sens du progrès social. C'est pour cela que le changement du travail doit devenir le grand dessein, l'objectif concret, immédiat du syndicalisme dans l'entreprise»: organisation plus souple, association de la conception et de la réalisation, développement de la qualification professionnelle. C'est pourquoi les syndicats ne peuvent négliger la politique de formation, à l'école comme dans l'entreprise; en agissant sur la formation et en négociant ses contenus, ils participent à l'organisation du travail.

NE PAS OUBLIER LA CRITIQUE

Mais cette intervention sur le travail et la formation ne doit pas être dissociée d'une intervention sur les finalités de la production, sur le type de croissance. La critique syndicale de la croissance créatrice d'inégalités et de déséquilibres sociaux et écologiques doit être approfondie; les syndicats défendront un type de croissance «qui privilégie les besoins fondamentaux, la demande sociale non satisfaite spontanément par les lois du marché (...). Ils renforceront leur légitimité en s'attaquant dans l'entreprise aux facteurs de nocivité, à la pollution, au bruit, aux méthodes manipulatoires à l'encontre des salariés ou des clients, donc en agissant pour une amélioration qualitative des conditions de pro-

Les difficultés de recrutement que rencontrent les syndicats sont un phénomène européen. Malheureusement la Suisse n'y échappe pas. Les chiffres des effectifs de quinze fédérations ont été publiés. Ils accusent en une année une perte de 1,7% sur un total qui demeure, il est vrai, impressionnant: 443 584.	FTMH	118 314	(-2,8)
Les effectifs par fédération sont les suivants. Entre parenthèses, variation de 1984 à 1985 en pour-cent. Ajoutons que dans certaines fédérations, les étrangers représentent souvent plus du 50%.	FOBB	115 190	(-1,5)
Pour interpréter ces chiffres, il faut tenir compte, pour certaines fédérations, de la diminution de l'emploi dans le secteur privé correspondant durant ces dix dernières années (-32 000 postes de travail).	SEV (cheminots)	57 852	(-0,4)
Certes les syndicats doivent — le diagnostic a été posé depuis longtemps — impérativement pénétrer dans le secteur tertiaire. Mais cet élargissement de leur sphère ne sera pas possible sans quelques thèmes nouveaux, mobilisateurs, autre que le lancement d'initiatives fédérales.	SSP/VPOD	40 436	(-1,5)
	FCTA (commerce, transports, alimentation)	28 444	(-2,3)
	Union PTT	27 109	(+0,8)
	SLP (livre et papier)	15 656	(-3,2)
	FTCP (textile, chimie, papier)	12 074	(-1,8)
	USL (lithographes)	6 734	(-0,5)
	SSFP (fonctionnaires postaux)	6 666	(-0,2)
	ASFTT (fonctionnaires des téléphones et télégraphes)	4 793	(- -)
	FVCE (vêtement, cuir, équipement)	4 415	(-7,8)
	FSPD (personnel des douanes)	3 822	(+0,5)
	SSM (mass médias)	1 724	(+3,2)
	FSTTB (tisserands de toile à bluter)	355	(-2,2)
	TOTAL	443 584	(-1,7)

duction. Changer progressivement le type de croissance appelle une intervention syndicale plus déterminée contre les gaspillages sociaux et pour l'amélioration de la qualité des produits ou des services rendus en liaison avec les associations d'usagers ou de consommateurs».

L'utilisation du temps libre est un enjeu social d'importance. «Le mouvement syndical, s'il veut répondre aux problèmes des conditions de vie des salariés, doit développer sa force contractuelle aux plans local et régional pour faire prendre en compte la demande sociale non satisfaite dans divers domaines de la vie sociale et du cadre de vie.»

Enfin, Edmond Maire rappelle la nécessité d'une action internationale. A titre d'exemple la CFDT expérimente actuellement des microprojets de développement réalisés à partir du savoir-faire des salariés, comme moyen de mobilisation interne.

Ainsi, face à un monde qui change rapidement, les syndicats sont confrontés à une série de défis. Sans renier leurs idéaux de solidarité et d'émancipation, et forts de leurs expériences, ils sont bien placés pour donner un sens aux mutations présentes; à condition de passer à l'offensive, de multiplier des initiatives qui répondent à la fois aux attentes individuelles des travailleurs et à leur volonté collective de faire progresser un projet commun.

EN BREF

La campagne contre l'initiative socialiste pour le référendum en matière d'armements est lancée. Le message du Conseil fédéral est attendu mais déjà le colonel EMG Dominique Brunner vient de publier, en allemand, un texte joint en annexe au numéro d'avril de la grande revue militaire *ASMZ*, paraissant à Frauenfeld. Le ton est donné par le titre: «Référendum en matière d'armements — droit

«MESURES STICH»

Entre deux TVA

Le 27 février dernier, le Conseil fédéral décuple, avec effet immédiat, les droits de douane sur les combustibles; en une semaine, cette augmentation est compensée par la baisse des prix sur le marché pétrolier. Bravo, disent même les sceptiques: voilà un gouvernement qui a le cran de gouverner.

Le 1^{er} avril, les suppléments de taxes sur les carburants sont soumis à l'Icha. Pas de grogne dans les stations d'essence, où le total des litres est, depuis peu, supérieur à celui des francs. Bien joué, disent même les râleurs: voilà un opportunisme qui saisit les occasions.

Mais si le peuple des locataires et des automobilistes se tient tranquille, la parade s'organise en coulisses, emmenée par ceux-là même qu'on trouve d'habitude plutôt du côté des propriétaires immobiliers: les radicaux et autres bourgeois, y compris les démocrates du centre, qui n'hésitent pas toujours à appauvrir l'Etat fournisseur de subventions agricoles.

Et crac, le 14 avril, la Commission des finances du Conseil national décide de ne pas entrer en matière sur les «mesures Stich». Histoire de montrer à ce socialiste, qu'ils se repentent bien d'avoir élu, qui gouverne dans ce pays. La démonstration se pour-

d'exception au détriment de la défense nationale». Il sera intéressant de comparer le message du Conseil fédéral et le texte de M. Brunner, spécialiste des relations publiques.

* * *

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale de la ville de Berne a refusé par 56 voix contre 25 une proposition d'organiser l'automne prochain une fête sur le thème de la solidarité entre Suisses et étrangers.

suivra aux Chambres fédérales, au cours de la session de juin prochain; avec, à la clé, la fin de la perception des Fr. 4.40 supplémentaires sur les 100 kg de mazout. D'ici là, plusieurs dizaines de millions seront rentrés dans les caisses fédérales, d'où ils ressortiront pour payer une partie des surplus de blé ou des crédits d'armement de l'année.

A plus long terme, l'échec de toute imposition des agents énergétiques et d'autres petits pas rend inévitable une profonde réforme de la fiscalité indirecte fédérale. Et il faudra cogner très fort si la TVA des années nonante doit, à la fois, remplacer l'Icha en supprimant la taxe occulte (soi-disant un milliard), et procurer des ressources accrues à la Confédération. Gare à la ponction sur les marchandises et, désormais aussi, sur les prestations de service!

Si elle veut écarter ou, mieux, orienter ce risque, la gauche devra argumenter furieusement, sans se contenter de dénoncer le caractère antisocial de la fiscalité indirecte. Il est urgent d'étudier à nouveau l'effet exact des taxes de consommation sur les budgets des ménages, afin de fonder une imposition équitable et différenciée. Gros boulot d'analyse et de réflexion en perspective, pour lequel la statistique sociale fédérale — en pleine réorganisation — semble mal préparée. Le temps presse. Et pourquoi pas, enfin, un Programme national de recherche sur le pouvoir d'achat des Suisses?

Y. J.

Motif évoqué pour ce refus: les problèmes dans les entreprises ne peuvent pas être résolus par une fête.

* * *

A Vechigen, près de Berne, un paysan est enchanté d'une initiative du Parti socialiste local réclamant le retour de certaines parcelles en zone agricole. Ce paysan deviendrait pourtant quinze fois millionnaire s'il vendait ses terres comme terrain à bâtir. Il préfère continuer à cultiver son sol. L'UDC et les autorités locales ne comprennent pas et s'opposent à l'initiative socialiste.

Radios locales – Les admissibles et les recalées

L'expérience des radios locales suisses arrive à mi-parcours. A fin 1988, un certain nombre d'entre elles deviendront permanentes. Bien que la période d'essai ait des chances d'être prolongée et que personne ne puisse encore dire exactement sur quels critères on se basera pour accorder les concessions définitives, l'évolution actuelle tend à esquisser le

profil des «admissibles». Ce sont des radios souvent régionales et disposant de soutiens financiers importants, provenant parfois d'un groupe de presse. Quant aux autres, même les plus dynamiques et les plus originales risquent d'être «recalées» si d'ici là elles n'ont pas eu le bon goût de disparaître.

L'Ordonnance du Conseil fédéral de juin 1982 sur les essais de radiodiffusion (OER) ouvrait de fait une brèche dans le monopole de la SSR. Partie de Suisse alémanique, l'idée était d'offrir aux auditeurs des programmes différents, plus dynamiques que ceux de la ronronnante radio officielle, par ailleurs beaucoup trop centrée sur la région zurichoise.

LIBERTÉ ÉTROITEMENT SURVEILLÉE

Toutefois, le texte de l'Ordonnance posait à l'exercice des limites assez strictes, sur le plan technique, légal et commercial. On ne peut en aucun cas comparer l'expérience suisse à celle des radios libres françaises ou italiennes.

L'art. 4.3., OER fixe une zone d'arrosage dont le diamètre ne dépasse pas vingt kilomètres. Plus loin (art. 7.e.), il est prescrit que «le diffuseur, en procédant à l'essai dans la zone arrosée, ne cherche pas à y acquérir une position dominante en matière de communications». Enfin, le financement «doit être conçu de façon qu'aucune influence unilatérale ne puisse être exercée sur le diffuseur» (art. 15.2.).

Ajouté à cela, tout un arsenal de mesures restrictives en matière de publicité.

Les radios locales ne devaient donc, dans l'esprit du législateur fédéral, ni devenir des radios com-

merciales ni la voix exclusive d'une association.

On peut définir leur statut comme étant celui d'un service public, en quelque sorte complémentaire à la SSR, mais qui évidemment ne dispose ni de ses moyens financiers ni de son infrastructure technique au départ.

Dans ces conditions, la question qui se pose encore à l'heure actuelle est de savoir si de telles entreprises sont simplement viables dans les limites définies par l'Ordonnance fédérale.

Certaines d'entre elles ont déjà répondu par la négative. Radio Corol à Nyon, Radio-Région-Plus à Echallens, Radio Cité à Genève, pour ne citer que quelques cas pris en Suisse romande, ont rapidement disparu ou sont mises en veilleuse. La difficulté de trouver des soutiens publicitaires suffisants a été à l'origine de bien des naufrages. Les annonceurs hésitaient à investir dans un support mal connu et les agences n'avaient encore aucune expérience de la publicité radiophonique. Les difficultés techniques résultant des conditions très strictes posées par les PTT, en position de monopole dans le domaine de la diffusion, compliquent encore la vie des radios locales. DP (810) a exposé à ce sujet les difficultés liées au changement de fréquence de Radio-Acidule. Radio ZÜRISSEE a également des raisons de se plaindre du manque de souplesse de la régie fédérale.

D'abord réticents à l'égard des radios locales dont ils craignaient la concurrence sur le marché de la publicité (les résultats d'une enquête publiée récemment montrent que ces craintes étaient infondées), les éditeurs de journaux ont fini par s'y mettre (voir encadré). Bien sûr, la participation d'un groupe de presse dans une radio locale est toujours conçue de telle manière «qu'aucune influence unilatérale ne puisse être exercée».

Il n'empêche que les Lausannois imaginaient difficilement Radio L accueillant dans ses programmes une émission critique sur la concentration de la presse vaudoise entre les mains du trust Lamunnière (par exemple).

La participation d'un journal dans une radio locale paraît naturelle, les entreprises de presse disposent d'un savoir-faire et d'une infrastructure au niveau des réseaux d'information dont aucun travail journalistique sérieux ne peut faire l'économie. Même si cette situation est regrettable du point de vue de la diversité des médias, elle semble s'imposer, en tout cas dans les grandes villes, comme la seule viable.

Certaines exceptions viennent toutefois contredire cette évolution: Radio Jura Bernois et Radio Chablais notamment ont réussi à sortir des chiffres rouges. Il est vrai qu'elles disposent de subventions communales et cantonales.

Radio Förderband, la station culturelle bernoise qui avait fait un effort pour s'ouvrir à des courants souvent ignorés des grands médias est au bord de la faillite et ne diffuse plus, depuis des mois, que de la musique enregistrée. Le plan de sauvetage de Roger Schawinski a été refusé par le Conseil fédéral pour ne pas modifier les conditions des essais. Les animateurs comptent maintenant sur un groupe publicitaire auquel participe notamment le quotidien *Der Bund*. Difficultés terribles également pour l'associative Radio Sarine de Fribourg qui ne pourra continuer à émettre que moyennant

la création d'une SA. Un plan de sauvetage doit être présenté le 6 mai prochain, auquel pourrait s'associer l'Imprimerie Saint-Paul, éditeur de *La Liberté*. Comme on le voit donc, la presse écrite devient de moins en moins timide envers les radios locales.

LOCALES OU RÉGIONALES

Une autre évolution semble se dessiner: de locales, certaines radios, parmi les plus prospères, tendent à devenir régionales. C'est le cas de Radio L qui arrose un périmètre largement supérieur aux vingt kilomètres prescrits par l'OER grâce à ses deux émetteurs, à son association purement commerciale avec la savoyarde Radio Thollon et à la reprise de ses programmes par Radio Chablais. Même évolution, quoique moins spectaculaire, à Neuchâtel avec Radio 2001 qui est devenue de fait la radio cantonale.

Ici encore, il s'agit d'affaires de gros sous. Les normes PTT fixaient en principe une puissance de 100 watts pour les émetteurs des radios locales, mais de nombreuses dérogations ont été accordées à celles qui avaient les moyens de s'offrir un matériel plus puissant.

Dans toutes ces conditions, il semble donc que seules quelques radios locales subsisteront au terme de la période d'essai. Elles auront probablement le monopole dans leur région, sauf à Zurich où il sera difficile de ne pas tenir compte de Roger Schwinski et de sa Radio 24. Quant au troisième émetteur zurichois, la malcommode Lo-Ra, très non conformiste, les contrôles auxquels il est soumis permettront peut-être de découvrir la faute professionnelle impardonnable. Il sera alors aisé de la faire taire.

ET LES AUDITEURS?

Faut-il regretter cette évolution? difficile de faire autre chose que de la constater. L'OER était une ordonnance de compromis qui finalement n'a

satisfait personne. Les milieux intéressés à la privatisation totale des médias électroniques ne peuvent se contenter de l'étroit marché qu'offrent les radios locales. Les associations qui visent un autre style de programmes en faisant fi des contraintes du marché ont les pires difficultés. La SSR voit ses taux d'écoute grignotés par ses nouvelles concurrentes.

Malgré cela, l'expérience a d'incontestables aspects positifs. Les nouvelles stations ont diversifié l'offre en matière de programmes radio et il est devenu inconcevable de les supprimer. La radio

Avec l'aide des journaux

Une radio locale coûte cher et rapporte peu. Bien des petites stations, trop naïves au départ, en ont fait la cruelle expérience. Parmi celles qui se portent le mieux, un grand nombre bénéficient du soutien de groupes de presse qui participent pour une part importante à leur financement. Quelques exemples:

Radio Z (Zurich): Beat Curti, éditeur en particulier de *Der Beobachter* et *Züri Woche*.

Radio Extra BE: *Berner Zeitung*.

Radio Pilatus: les quotidiens lucernois dont les *Luzerner Neuste Nachrichten*, dépendant du groupe Ringier.

RTN - 2001: *L'Impartial*.

Radio L: les quotidiens lausannois, le studio est installé dans la tour de *24 heures*.

Radio Förderband (BE) et *Radio Sarine* sont actuellement en difficultés et pourraient être sauvées grâce à l'intervention des quotidiens *Der Bund* et *La Liberté*.

Malgré cela, certaines radios locales parviennent à survivre en assurant leur propre financement. C'est notamment le cas de Radio 24 (Zurich) et de Radio Basilisk (Bâle Ville), pour ne citer que les plus prestigieuses.

officielle a d'ailleurs dû, sous la pression de ses petites sœurs, faire subir un sérieux lifting à ses programmes. L'auditeur, dans l'ensemble, y a donc certainement gagné quelque chose.

Reste à savoir quelles seront les «admissibles» et les «recalées». Réponse dans deux ans. Espérons que d'ici là les enquêtes parallèles auxquelles les radios locales sont périodiquement soumises sortiront de l'ornière de l'analyse quantitative et du piège du taux d'écoute au profit d'une analyse qualitative.

MAM / CFP

«Pas trop sérieux»

Si, avant 1982, la SSR avait le monopole de ce qui se diffusait par les ondes, la maîtrise et l'exploitation des installations de diffusion reste de la compétence exclusive des PTT. Certains milieux intéressés à la privatisation des médias vont jusqu'à contester ce monopole. Sans prendre parti sur cette question, on peut relever que la grande régie fédérale use parfois de son privilège avec une certaine insolence.

On sait ce qu'un changement de fréquence coûte à une radio locale et ce que cette décision peut entraîner pour les petites stations. Gageons dès lors que les personnes concernées n'ont pas dû beaucoup s'amuser en lisant dans le dernier numéro de la revue *PTT Express*, éditée par la direction générale de la régie, un psychotest «pas trop sérieux» destiné à évaluer leur attitude face au changement.

Il fallait, entre autres, répondre à la question suivante:

«Voilà que la fréquence de votre radio locale a de nouveau changé, quelle est votre réaction?»

La réponse idéale pour obtenir le maximum de points, et donc faire figure d'avant-gardiste, était: **«C'est passionnant, de toute façon je dois toujours chercher mon émetteur.»**

Les spécialistes apprécieront, les auditeurs fidèles également.

Limiter le trafic

Pour combattre la pollution de l'air — actuellement l'une des atteintes les plus graves à l'environnement et qui à terme met en péril la santé publique — on attend beaucoup de l'Ordonnance fédérale entrée en vigueur le premier mars dernier en application de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement.

Encore faudra-t-il que les cantons, chargés de l'exécution, agissent sans tarder, avec conviction et compétence. Les autorités cantonales disposent d'un délai de deux ans pour ordonner l'assainissement des installations domestiques et industrielles dont les émanations toxiques dépassent les normes admises. Elles devront également élaborer un plan de mesures pour abaisser les émissions provoquées par la circulation automobile. Or, dans plusieurs agglomérations, les limites autorisées sont déjà largement dépassées. Certes les mesures techniques déjà adoptées ou en voie de l'être — contrôle annuel des pots d'échappement, normes d'émission pour les nouveaux véhicules, catalyseurs — devraient contribuer à améliorer la situation. Mais les spécialistes doutent qu'elles soient suffisantes et qu'on puisse faire l'économie d'une limitation du trafic.

Ces craintes sont confirmées par les résultats d'une étude menée par Alfred Delfosse et Bernard Giovannini, du Centre universitaire d'études des problèmes de l'énergie à Genève. Si ces deux auteurs prévoient une réduction assez rapide des émissions de SO₂ (anhydride sulfureux) au niveau de 1960, ils sont moins optimistes pour l'oxyde d'azote: si on peut attendre une réduction des émissions de la part des véhicules consommant de l'essence (moins 60 000 tonnes par an), la croissance du parc des véhicules diesel va faire progresser ces émissions à

90 000 tonnes en l'an 2000 (une quantité équivalente à celle produite par l'ensemble des véhicules à moteur en 1965!).

Alors que les émissions dues au chauffage domestique semblent maintenant bien maîtrisées et ramenées à un niveau acceptable, celles du trafic conti-

nent de faire problème. D'où conclusion des auteurs: la recherche de solutions autres que techniques qui permettraient de limiter le trafic est une nécessité urgente.

Mais pour ce faire, le consensus politique est encore à trouver.

SOCIALISME JURASSIEN

Galerie de portraits

A l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du nouveau PSJ, la société coopérative éditrice du mensuel *Le Peuple jurassien* publie une plaquette richement illustrée qui retrace l'histoire des luttes ouvrières dans les montagnes du Jura.

Les auteurs ont choisi — après une brève introduction sur l'histoire du parti, qui fut jusqu'à la création du nouveau canton une fédération régionale du parti bernois — de chercher à retrouver le fil de l'évolution de la cause socialiste dans le Jura à travers cinq figures marquantes. Car, comme l'écrit Jacques Simon dans son préambule, «le socialisme c'est avant tout des hommes, leur idéal, leur engagement et le fruit de leur travail».

C'est ainsi que nous découvrons successivement Adhémar Schwitzguébel, ouvrier anarchiste qui assista comme délégué de sa section de Sonvilier au premier congrès de l'internationale en 1866 à Genève et devint un fervent disciple de Bakounine; Pierre Nicol, «l'avocat des pauvres», qui fut le premier député socialiste jurassien au Grand Conseil bernois; Ernest Vuille et son combat de tous les jours à la mairie de Tramelan-Dessus pendant les années terribles de la grande crise; Georges Moeckli, né d'une famille d'obédience radicale, qui vint au socialisme petit à petit et fut

l'un des pères fondateurs de l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, et finalement, plus près de nous, Henri Parrat, intellectuel également venu au socialisme sur le tard, premier maire socialiste de Delémont puis premier préfet socialiste du Jura, qui restera dans les annales comme l'instigateur de la fameuse «lettre des préfets» du 21 octobre 1963 par laquelle les sept préfets du Jura demandent à leurs «patrons» bernois d'envisager «la recherche d'une autonomie partielle des sept districts jurassiens dans le cadre du canton de Berne».

C'est justement au sujet de la question jurassienne que le lecteur de cette plaquette reste un peu sur sa faim. Certes, le propos des auteurs n'était pas de refaire l'historique des mouvements qui ont abouti au plébiscite du 23 juin 1974, mais on aurait pu s'attendre à plus de précisions sur les rapports plutôt tendus que le PSJ entretint dès le début avec le Rassemblement jurassien.

Certaines querelles sont encore trop récentes pour être envisagées avec le recul qu'impose le travail de l'historien. Et l'intention des auteurs n'était que de «retracer la vie de ces hommes et nous en décrire des facettes peut-être cachées». L'opération est réussie et le produit se lit agréablement. **MAM**

«Socialisme jurassien d'Adhémar Schwitzguébel à Henri Parrat». Soc. coopérative *Le Peuple jurassien*, C.P. 122-2800 Delémont 2.

Tête de Turc

Avez-vous lu Wallraff — *Ganz unten* — qui vient de paraître en français?¹ Avez-vous vu l'émission de Bernard Pivot avec la participation de Wallraff?

... Donc, il s'agit de la condition des travailleurs immigrés, et plus particulièrement des *Turcs*, en Allemagne fédérale. Renouvelant le beau coup qu'il avait réussi voici quelques années en se faisant engager en qualité de journaliste par le trust *Springer* (la droite la plus conservatrice, la plus réactionnaire, proche de *Strauss - Bildzeitung, die Welt*, etc.), Wallraff a réussi à se faire passer pour un Turc et à travailler pendant deux ans sous ce déguisement. Il y a risqué sa vie; il y a risqué et partiellement sacrifié sa santé — puis il a publié sur son expérience (*Erlebnis*) un document de quatre cents pages: *accablant!* Tout y est: xénophobie (de la part de l'homme de la rue), racisme; exploitation éhontée, salaires de misère, horaires démentiels — quatorze heures par jour, quinze heures («On ne peut pas être un saint quand on travaille quinze heures par jour», écrit quelque part Sartre) — et même un cas où l'un de ces malheureux, employé à je ne sais plus quelle souterraine besogne, n'a pas revu le jour ni connu de véritable pause durant septante-deux heures! Expériences faites sur ces misérables, quelquefois à leur insu, confinant à la vivisection. Travailleurs renvoyés chez eux après avoir été exposés à des radiations mortelles (dans le cadre de centrales nucléaires), promis à la mort, condamnés au cancer...

«Attention!» disaient Pivot et ceux qui l'entouraient, «attention! Ne jetons pas la pierre aux Allemands. Ayons bien soin, toujours, de traduire *Turcs* par *Maghrébins*, pour ce qui concerne la France...»

Qu'en est-il de nous? Loin de moi la pensée d'entonner un couplet sur l'air du «Y en a point

comme nous!»). Pourtant, je pense avec quelque émotion à feu le conseiller fédéral Bonvin. Syndic de Sion, il avait eu à faire face à un problème assez semblable: les travailleurs *italiens* qui travaillaient à l'édification des grands barrages rentraient chez eux après quelques mois ou quelques années, ayant contracté la *silicose*, maladie contre laquelle on était — et on est? — sans défense (voir les écrits d'André Guex sur ce sujet!). Et pourquoi? Payés, si je puis dire, «à la pièce», ou si l'on préfère selon la besogne abattue, ils étaient fort tentés de retirer leur masque, qui les protégeait, mais ralentissait leur rythme de travail et par conséquent les faisait gagner moins — ce peu d'argent qu'ils envoyaient à leur famille, en Sicile ou dans le Mezzo Giorno. Il fallait donc faire en sorte qu'ils soient payés *à l'heure*, qu'ils n'aient pas intérêt à retirer leur masque pour travailler plus vite — avec le risque de voir quelques tire-au-flanc profiter de la situation. Il fallait aussi prévoir un système d'assurance efficace, qui du moins permît aux victimes de se soigner. Ce fut l'œuvre de Roger Bonvin — honneur à lui!

Grâce à quoi, peut-être, nous n'avons pas de «Turcs» parmi nous. Mais je n'en suis pas trop sûr. Voici quelques années, l'un de mes gymnasiens, travaillant durant l'été dans une entreprise que je ne nommerai pas, devait payer deux cents francs une chambre que lui louait l'entreprise en question — à lui et à trois autres, soit huit cents francs par mois... Et comme le travail se faisait par roulement de douze heures, une autre équipe de quatre venait occuper la chambre pour la seconde demi-journée: 800 francs fois deux = 1600 francs, un joli loyer mensuel pour une chambre... Ceci n'est rien en regard de ce que rapporte Wallraff, mais il n'en est pas moins vrai que le combat se poursuit, que la lutte doit continuer, que nous ne saurions fermer les yeux.

J. C.

¹ «Tête de Turc», par Günter Wallraff, traduit de l'allemand par Alain Brossat et Klaus Schuffels. Editions La Découverte, Paris 1986.

Charisme

Lu dans le *Tages Anzeiger* du 10 avril 1986 le portrait du nouveau président de la commune d'Uster (25 000 habitants), dans le canton de Zurich. Un personnage peu banal. Sa trajectoire illustre bien le fait que la commune est probablement le dernier lieu en Suisse où peut s'exprimer le changement politique et le charisme personnel.

Hans Thalmann, 45 ans, père de 10 enfants, éducateur et sans parti, a été porté à la tête de l'Exécutif communal contre le candidat radical, soutenu par tous les partis bourgeois et les arts et métiers.

Le nouveau magistrat, qui n'a jamais possédé de voiture — c'est un cycliste convaincu — a commencé sa formation par un apprentissage à la fabrique de machines Oerlikon. Puis il bifurque vers la pédagogie: maturité, licence, brevet d'instituteur, doctorat. Capitaine à l'armée, président de l'Eglise réformée locale, rédacteur du rapport sur la jeunesse élaboré à la demande du Conseil d'Etat après les troubles de Zurich, cet homme suroccupé trouve encore le temps de courir trois fois par semaine les six kilomètres qui séparent Pfäffikon de son domicile, de participer régulièrement au marathon de l'Engadine et aux championnats de sa division. Sagesse: il se refuse à prendre part à plus de deux assemblées ou séances par semaine le soir.

Ce libéral au sens originel du terme — il a quitté le parti radical dont il trouvait le fonctionnement peu démocratique — estime que chacun doit trouver sa place dans notre société, qu'il soit artisan, intellectuel ou même drogué. Pour résoudre les problèmes de sa ville — avant tout l'aménagement et le trafic — il compte beaucoup sur les idées et les projets des groupes de citoyens.

LE DERNIER GALLAZ

Une œuvre de combat

Le renard du Petit Prince assurait qu'il faut avoir des rites dans la vie. C'est vrai qu'ils représentent d'utiles repères, marquant le rythme du temps, comme la ponctuation le fait d'une phrase. Pour ma part, j'en cultive deux, de ces rites, en fin de semaine dont l'horaire m'appartient en bonne partie: le samedi matin commence avec la chronique radiophonique de Louis-Albert Zbinden (RSR 1, 07 h. 30 pour les mécréants), et le dimanche avec la rubrique «Qualité de la vie» de Christophe Gallaz (dans Le Matin bien sûr, choix obligé sur Lausanne).

Pareille fidélité mérite récompense, laquelle vient sous forme d'un livre: périodiquement, Louis-Albert Zbinden, le Neuchâtelois de Paris (ou l'inverse), nous livre par écrit «Le Regard et la Parole». Et voilà que Christophe Gallaz publie «Les chagrins magnifiques», une cinquantaine de textes brefs dont la majeure partie furent de ses chroniques dominicales, toujours poétiques et méticuleuses à la fois.

D'autres ont déjà dit la finesse des textes de Gallaz, en puisant dans le jargon de l'orfèvre ou du sculpteur. Il faut dire aussi — mais comment le faire? — le mélange de désespoir glacé et de ressource vive qu'expriment ces non-récits, ces photos de non-événements, passées comme des diapositives dont on ralentirait la succession jusqu'aux limites de l'énervement. Comme une description volontairement dépassionnée des gens et des objets. C'est que l'œil, même très attentif, ne peut prendre pos-

session de ce qu'il voit; l'appréhension par le regard permet tout au plus de saisir fugitivement quelque chose qui se dérobe toujours. Restent le souvenir, et la subtile jouissance des mots recherchés pour le dire en deux ou trois pages.

A chaque fois, Gallaz s'interdit d'écrire un conte, comme il l'avait fait dans «Une chambre pleine d'oiseaux». Malgré leur concision, ces textes ne sont pas davantage des fables avec leur inévitable morale, même pratique; qu'elle se dégage d'elle-même si elle veut, mais qu'on n'accuse pas Gallaz de faire la leçon à quiconque.

Ce parti pris de non-influence n'exclut pas bien sûr une profonde tendresse pour autrui, ni une admiration étonnée pour les ressorts insoupçonnés de la vie, de l'instinct de survie plus exactement, qu'on retrouve aussi chez «La Femme fermée» ou, sous une forme moins paradoxale, chez les insectes de «La bataille». Fascination de la vie, donc de la mort: «Rumeurs innomées de vagissement et de deuil». Les chagrins ne peuvent être que magnifiques dans ce monde où les êtres se ferment curieusement les uns aux autres, mais s'avèrent aussi capables des plus profondes assiduités — de celles que le temps ne ronge pas.

A tous les niveaux, mais non dans le sens où on l'entendrait d'habitude, le livre de Gallaz est une œuvre de combat. Combat de la vie contre la mort, de l'écrivain en proie à l'angoisse fiévreuse de la page blanche, du lecteur aux prises avec des textes qui le fascinent et l'emportent, sans avoir été inspirés par la volonté d'influencer, ni même de séduire.

Y. J.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Politique aujourd'hui, revue de la gauche européenne paraissant en France, vient de constituer un comité international d'une centaine de personnes. En font partie, pour la Suisse:

Altweg Jürg, écrivain, critique littéraire; Helmut Hubacher, conseiller national, président du PSS; Armand Magnin, conseiller national, secrétaire général du PST; Dario Robbiani, président du groupe parlementaire socialiste aux Chambres fédérales, et Jean Ziegler, professeur de sociologie à l'Université de Genève et ancien député.

* * *

La *Neue Zürcher Zeitung* vient de réaliser un exercice particulièrement favorable. Le bénéfice permet une augmentation du dividende versé aux actionnaires.

Pour tenir compte de l'augmentation constante du tirage (bientôt 150 000 exemplaires), une nouvelle imprimerie doit être construite à Schlieren. Les investissements se montent à quelque 100 millions de francs. Le financement est assuré principalement par les fonds propres de la NZZ.

Le capital de deux millions sera doublé par l'émission de nouvelles actions de 1000 francs offertes au prix de 10 000 francs. C'est une bonne opération pour les actionnaires si l'on considère que des ventes hors bourse ont lieu au prix de 30 000 francs.

* * *

Quelques chiffres, publiés à l'occasion du dixième anniversaire de la repartition du quotidien socialiste zurichois *Volksrecht*, édité à Aarau avec le quotidien *Freier Aargauer*. Coût de la production des deux journaux: 1,6 million de francs. Recettes: abonnements: 666 632 francs, publicité: 467 855 francs. Le demi-million manquant est couvert par les subventions des partis socialistes zurichois et argovien ainsi que par le produit des appels périodiques de fonds aux lecteurs.

Volksrecht tire actuellement à 4700 exemplaires, dont 3200 vont à des abonnés.